

On ne trouva pas un jury au Manitoba—où tout le monde connaissait la supercherie des Roblin, Rogers et Campbell—pour condamner les auteurs de la THIN-RED LINE, le fait est que sans cette énergique mesure — PARFAITEMENT LÉGALE — un tiers des électeurs libéraux n'auraient pas pu voter.

GRACE A LA PETITE MARQUE ROUGE ILS ONT VOTE.

Les avocats intéressés de la pureté électorale s'en voient hypocritement la face.

Mais il n'y aura pas dans tout le pays de libéral qui blâmera le parti libéral d'avoir pris les mesures nécessaires pour ne pas se faire voler les élections par Roblin-Rogers.

D'autant plus que la justice a décidé qu'il n'avait rien été commis d'illégal et qu'il n'y avait lieu de sévir contre personne pour avoir protégé les votes libéraux contre les manipulateurs torés du Manitoba.

C'est l'éternelle histoire:

A BON CHIAT, BON RAT.

## ELECTION DE PRINCE-ALBERT

Au cours des élections locales de la province de Saskatchewan en 1907 — élections dans lesquelles le gouvernement fédéral ne prit aucune part -- un individu du nom de Moberley qui n'occupait aucune position du gouvernement fédéral se rendit coupable de fraudes en simulant la tenue d'un poll dans certaine contrée éloignée de la division de Prince-Albert et en apportant à l'officier-rapporteur une boîte de scrutin remplie de votes libéraux qu'il avait lui-même introduits.

La supercherie était tellement grossière et apparente que M. Tyerman, le candidat libéral qui était appelé à en profiter, refusa même de s'en occuper une minute et REFUSA le siège qui lui revenait numériquement par suite de cette addition.

La cause vint devant les tribunaux, une question de juridiction se souleva au sujet de la non-existence des lois de contestation électorale dans les nouvelles provinces et finalement, M. Moberley lut condamné à une amende qu'il paya.

La chose était finie, n'est-ce pas? Un des torés les plus en vue au sénat a été déqualifié déjà autrefois pour fraude électorale.

Il a subi sa peine et fait son temps.

Il est maintenant sénateur et personne ne peut l'empêcher de siéger.

Si quelqu'un voulait mettre en doute son droit, toute la clique conservatrice japperait à qui mieux mieux.

Il n'en est pas de même pour les pauvres diables comme Moberley.

Depuis qu'il a causé une telle frousse aux amis de M. Haultain en leur faisant croire qu'ils perdaient l'élection, ils ont juré de le voir crever de faim.

UN TORY QUI PERD UNE ELECTION C'EST PIRE QUE LA MERE CROCODILE A LAQUELLE ON ENLEVE UN DE SES OEUFS

Un tory battu n'a plus ni cœur ni âme, rien que la mort du coupable ne peut apaiser le fiel qui bouillonne dans son cœur.

Depuis cette mésaventure, M. Moberley a essayé de gagner sa vie, le gouvernement l'a employé A GUIDER LES ENUMERATEURS dans les prairies de l'ouest — besogne peu enviable — les bleus l'ont pisté, dénoncé, traqué et il a fallu lui enlever son pain.

Plus tard, il est parti comme HOMME DE PEINE pour accompagner les commissaires du département de l'Intérieur allant dans les régions arctiques distribuer des scrips aux Indiens — on avouera que ce n'est pas UNE JOB BIEN DESIRABLE.